

## Rectorat de Grenoble Division des personnels enseignants

## Réaffectation après reconversion

Cette fiche concerne exclusivement les personnes ayant effectué, dans le cadre d'un protocole de reconversion, un changement de discipline ou de corps (avec demande d'intégration dans le corps d'accueil) validé par les corps d'inspection et accepté par le ministère.

Nom :					
Prénom :					
Discipline d'origine :					
Discipline d'accueil :					
Corps d'origine : ☐ Agrégé	☐ Certifié	☐ PLP	☐ PEPS	☐ PSYEN	☐ Autres
Corps d'accueil : ☐ Agrégé	☐ Certifié	☐ PLP	☐ PEPS	☐ PSYEN	☐ Autres
Demande à bénéficier de la bonification de 1000 points sur :  Les vœux correspondant à mon ancienne affectation à titre définitif.  Préciser l'établissement					
		ou			
☐ Les vœux correspondant à mon affectation de stage ou de reconversion					
Préciser l'établissement					
Rappel : cette attribution suppose que l'agent demande <b>tout type d'établissement</b> où il peut être statutairement affecté.					
Fait à		Le			

Signature de l'intéressé(e) :